



90 rue Vauban  
68100 MULHOUSE  
Tél : 03.89.45.43.04

JANVIER 2023

Responsable :  
Mme Marie Paule MARTIN-WINCKELMULLER

SAS au capital de 37600 Euros fixe  
Habilitation N°ROF21-68-0058 / N° Orias 07026926  
Siret 332 307 792 B/RCSMulhouse

## DEVIS-TYPE

### Crémation directe

Si décès au Moench : transfert au centre  
crémation, JS sans assistance, sans office,  
ni avis de décès, ni fleurs

de M  
à  
à  
Obsèques le :  
Inhumation cim.  
A FACTURER

né ( e ) le  
déc le  
Domicile  
Paroisse  
Carré N°

Désignation	T.V.A.	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>1 - PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES</b>				
Démarches et formalités administratives , (demandes d'autorisation auprès de la mairie de la police, des représentants du culte, frais de dossier...)	2	165,00		
Assistance après obsèques	2			
Déplacement	2			
Réalisation de faire part	2			
Réalisation de remerciements	2			
Dessus de cercueil en fleurs	2/0			
Fleurs pour dernier adieu	1/0			
Fleurs pour lit mortuaire	1/0			
Articles funéraires :	2			
# Soins de conservation	2			
# Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile	2			
Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt	2			
Soins funéraires	2		35,00	
# Chambre funéraire x / Chambre froide x / Frigo x Moench 70 € /jour	0			
Frais d'admission : local pour toilette	0			
# Vacation de police	0			20,00
Publication dans la presse l'Alsace le	0			
Publication dans la presse	0			
Autre PF	0			
<b>2 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (sans cercueil), pour retour du corps domicile, dans une chambre funéraire ou autre lieu</b>				
# Mise à disposition d'un véhicule funéraire,	1			
Avec son équipe 2 Porteurs	2			
Forfait de transport	1			
Transport pour un trajet de km aller/retour	1			
# Housse mortuaire	2	35,00		
<b>3 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES</b>				
* Cercueil en panneaux particules Réf. 6Par + cuvette étanche + 4 poignées 575 €	2	478,88		
Plaque d'identité, apposée sur le cercueil	2	42,00		
Capiton	2	78,12		
Emblème civil / religieux placé sur le cercueil	2		18,00	
# Cercueil hermétique avec filtre épurateur	2			
Soudage du cercueil hermétique	2			
Croix en chêne	2			
Plaque d'identité croix	2			
Sel et mixture antiseptique	2			
<b>4 - MISE EN BIERE ET LIVRAISON DU CERCUEIL</b>				
Personnel	2	140,00		

5 - TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu				
Vehicule funéraire	1	129,00		
Forfait de transport	1			
Transport pour un trajet de km aller/retour	1			
Personnel 2 Porteurs	1	175,00		
Frais d'autoroute	0			
Frais de déplacement	2			
Transport aérien	0			
<b>6 - CEREMONIE FUNERAIRE</b>				
Vehicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	1			
Personnel	2			
Maître de cérémonie	2			
Registre de condoléances	2			
Corbeille à cartes, table à signatures	2			
Frais de culte	0			
Mémentorium ou chapelle protestante	0			
# Taxes municipales pour convoi	0			
Véhicule pour fleurs	1			
<b>7 - INHUMATION / EXHUMATION</b>				
Personnel pour inhumation	2/0			
# Creusement et comblement de fosse	0			
Ouverture / fermeture de caveau	0			
Démontage / montage de monument funéraire	0			
# Taxes municipales d'inhumation	0			
Taxe d'exhumation	0			
Achat d'une concession	0			
Fourniture d'un caveau	0			
Inscription	2/0			
Marbrier	0			
	0			
<b>8 - CREMATION</b>				
# Taxe de crémation	0			529,20
Personnel de crémation	0			
# Fourniture d'une urne en avec sa plaque	2/0			
Scellement de l'urne sur un monument funéraire	2/0			
Dépôt de l'urne dans un colombarium	2/0			
Inhumation de l'urne	2/0			
Retour de l'urne et présence à son inhumation	2			
Conservation de l'urne au crématorium	0			
Dispersion cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature) <i>Jardin du Souvenir</i>	2/0			16,20
Achat d'une concession	0			
Inscription colombarium sur monument	2			
Marbrier	2/0			

TOTAL T.T.C. 1243,00 53,00 565,40

TOTAL debours 565,40

TVA 20 % 165,32

TVA 10 % 27,63

**Si décès au Moenchsberg TOTAL T.T.C Euros : 1861,40**

En application de la règle funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur ou de 18 mm en cas de crémation- avec une garniture étanche et 4 poignées et selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

0 = pas de T.V.A.

1 = T.V.A. 10 %

2 = T.V.A. 20 %

# prestations obligatoires

\* prestations obligatoires selon situation

**Supplément TTC si décès autre à Mulhouse ou domicile**

- Toilette funéraire 75,00

- 1 Chambre froide 36,60

- 1 Frigo 43,20

- 1 Local pour toilette au centre 61,20

**TOTAL TTC Euros 2 077,40**

Les tarifs n'ont qu'une valeur indicative et non contractuelle.